MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMENT DEMANDER SA VOIE D'ORIENTATION APRÈS LA 3e ?

DE QUOI AVEZ-VOUS BESOIN POUR VOTRE DÉMARCHE EN LIGNE ?

De votre identifiant et mot de passe de votre compte EduConnect ou utilisez France Connect.

Plus d'informations au verso.

INTENTIONS D'ORIENTATION

Du : 27/02/2023 **Au :** 10/03/2023

Conseil de classe du 2e trimestre/1er semestre : 21 au 23/03/2023

1 **Avant le conseil de classe**

Connectez-vous au portail Scolarité Services : teleservices.education.gouv.fr
Choisissez le service « orientation » pour **indiquer votre intention d'orientation parmi les possibilités suivantes :** 2de générale et technologique ou 2de professionnelle ou 1re année de CAP.
Vous pouvez saisir jusqu'à trois intentions d'orientation par ordre de préférence.

2 **Après le conseil de classe**

Connectez-vous pour **consulter l'avis provisoire du conseil de classe et en accuser réception.**

CHOIX DÉFINITIFS D'ORIENTATION

Du : 11/04/2023 **Au :** 04/05/2023

Conseil de classe du 3e trimestre/2nd semestre : début juin

3 **Avant le conseil de classe**

Connectez-vous à Scolarité Services pour **saisir votre choix d'orientation.**
Vous pouvez saisir jusqu'à trois choix en les classant par ordre de préférence.

En parallèle, dans Scolarité Services (service Affectation post-3e), saisissez les demandes de formations et d'établissements dans lesquels vous souhaitez que votre enfant ait une place à la rentrée 2023.

4 **Après le conseil de classe**

Connectez-vous pour **consulter la proposition du conseil de classe et donner votre réponse :**

D'accord : la proposition du conseil de classe devient la décision d'orientation.

Pas d'accord : le dialogue continue, prenez vite contact avec le chef d'établissement.

Attention : la décision d'orientation définitive doit être compatible avec la formation demandée pour l'affectation.

AFFECTATION ET INSCRIPTION

5 **De fin juin à début juillet**

Connectez-vous à Scolarité Services pour prendre connaissance de la notification d'affectation et inscrire votre enfant dans son futur établissement.

Toute l'information sur education.gouv.fr/orientation3e

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de la signaler à l'établissement : vous avez le droit à l'erreur.

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

EduConnect

Activez votre compte EduConnect ou utilisez FranceConnect pour profiter du portail Scolarité Services.

À QUOI SERT EDUCONNECT ?

EduConnect est **le compte** qui permet d'accéder aux services numériques des écoles et des établissements **pour suivre la scolarité de vos enfants.**

Utilisez ce compte :
— 1 identifiant / 1 mot de passe pour tous vos enfants
— tout au long de leur scolarité (de l'école au lycée).

Accédez par exemple :
— aux **démarches en ligne** comme l'inscription au collège ou au lycée.
— au **livret scolaire** de vos enfants.
— à **l'espace numérique de travail** (ENT)

COMMENT ÇA MARCHE ?

Connectez-vous avec votre compte **EduConnect** ou avec **FranceConnect** sur **teleservices.education.gouv.fr**

1. Pour activer **votre compte**, vous avez besoin du **numéro de téléphone** portable donné lors de l'inscription de vos enfants.
2. Une fois que **votre compte est activé**, vous accédez aux **services et démarches en ligne** associés à chacun de vos enfants.

DES QUESTIONS ?

Si vous avez des questions sur votre connexion ou une démarche en ligne, **la plateforme d'assistance nationale** est à votre disposition.

En ligne à l'adresse :
assistanceteleservices.education.gouv.fr

Par téléphone au **0809 54 06 06**
du lundi au vendredi de 8h à 20h
et **le samedi de 8h à 12h** (heure de Paris)
(prix d'un appel local)